

## COMMUNICATION PAGE FACEBOOK

---

Par Profil supprimé Postée le 13/07/2020 14:37

Bonjour, Je vous écris car je suis un ancien dépendant aux paris sportifs et j'ai réussi à me libérer de non addiction il y a plusieurs années. J'ai créé une page Facebook qui s'appelle : J'arrête de parier, Je souhaiterai savoir si vous accepteriez de communiquer sur ma page, je poste régulièrement des informations liées à l'addiction aux jeux d'argent, Par ailleurs, je viens d'écrire un livre qui sera bientôt proposé en ebook. Dans ce livre je fais part de mon expérience de parieur et je donne des pistes pour aider les gens à se sortir de la dépendance. J'aurai aimé pouvoir lire ce genre de livre quand j'étais dépendant donc je suis sûr qu'il peut aider d'autres personnes, Cordialement, Merci par avance pour votre retour.  
François

---

### Mise en ligne le 16/07/2020

Merci pour votre question et félicitations pour avoir réussi à vous libérer de votre addiction aux paris sportifs.

Votre expérience est précieuse et très certainement utile cependant, notamment pour des raisons d'anonymat et de confidentialité, nous ne faisons pas le relais vers des pages Facebook créées par des particuliers. De même, conformément à notre charte d'utilisation (<https://www.joueurs-info-service.fr/Joueurs/Pages-satellites/Charte-du-site>) nous ne pouvons relayer des liens de nature promotionnelle et commerciale.

En revanche vous pouvez nous transmettre un lien vers votre e-book. Notre service documentation l'étudiera et, le cas échéant, pourra en proposer une présentation dans la rubrique A lire/A voir de ce site (<https://www.joueurs-info-service.fr/A-lire-a-voir>).

Vous pouvez nous transmettre ce lien en utilisant le formulaire de contact que vous trouverez ici (<https://www.joueurs-info-service.fr/contact/form/webmaster>)

Si vous le souhaitez, vous pouvez partager votre expérience dans nos forums pour les joueurs (<https://www.joueurs-info-service.fr/Forums/Forums-pour-les-joueurs>). Cependant, pour les raisons invoquées ci-dessus, vous ne pourrez pas y faire la promotion de votre page Facebook et de votre livre.

Cordialement.

---